

Volet B**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division de CharleroiRéser
au
Monit
belg***19088829*****25 JUN 2019****Le Greffier**

Greffier

N° d'entreprise : **836 119 610****Dénomination**(en entier) : **Belle Mine**

(en abrégé) :

Forme juridique : **SPRL**Adresse complète du siège : **Chemin de Hameau, 64 6120 Ham S/Heure - Nalinnes****Objet de l'acte : Démission, nominations - Transfert siège social.**

L'assemblée générale extraordinaire tenue au siège social le 07/06/2019 a pris les décisions suivantes :

1. Démission du gérant. A l'unanimité, l'assemblée générale prend acte et accepte la démission présentée par Monsieur Luc DE MEESTER de sa qualité de gérant.
2. Décharge est donnée au gérant démissionnaire.
3. Nomination de nouveaux gérants. A l'unanimité, l'assemblée générale nomme Monsieur Dominique GROSSENBACHER et Monsieur Joseph STRAZZANTE en qualité de gérant.
4. Modification de l'adresse du siège social. A l'unanimité, l'assemblée générale prend acte de la modification du siège social de la SPRL Belle Mine, l'adresse du siège social sera transférée Avenue de Spirou, 32 à 6220 Fleurus.

Pour extrait conforme.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/07/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).